

AVIS D'APPELS D'OFFRES

CONCESSIONS

75 S.E.C.D.

COMMERCIALISATION DE PROTECTIONS AUDITIVES

AVIS DE CONCESSION

S.E.C.D.
8, boulevard de Bercy
75012 Paris
Tél : 01 58 70 16 00
mél : correspondre@aws-france.com
web : <http://www.accorhotelsarena.com>
SIRET 90075363300016
Objet : CONTRAT DE CONCESSION POUR LA COMMERCIALISATION DE PROTECTIONS AUDITIVES LORS DES MANIFESTATIONS A L'ADIDAS ARENA
Référence acheteur : 2024-C-007
Type de marché : Services
Procédure : Concession
Code NUTS : FR10
Durée de la concession : 54 mois.
Description : Le Concedant recherche les services d'un opérateur économique chargé de commercialiser les produits dérivés des protections auditives, lors des manifestations.
Classification CPV : Principale : 55900000 - Services de vente au détail
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 euros
Délégation
Conditions de participation
Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe-ment (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/da/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature
Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/da/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté
Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 02/04/24 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS, 29-45 Avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris, Tél : 01 44 32 51 51, mél : tl-j-paris@justice.fr
Envoi à la publication le : 29/02/24
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

FOURNITURES

92 VILLE DE CLAMART

MONTAGE ET DÉMONTAGE D'UNE STRUCTURE GONFLABLE ET ENTRETIEN DE SES SOUFFLERIES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Clamart.
Correspondant : Anselmo Charlotte, 1-3 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart FRANCE. tél. : 01-46-62-35-35 Courriel : charlotte.anselmo@clamart.fr
Adresse internet : <http://ville-clamart.e-marchespublics.com>.
Adresse internet du profil d'acheteur : https://ville-clamart.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_667_999526.html.
Objet du marché : Prestations de montage et démontage d'une structure gonflable et entretien de ses souffleries
Caractéristiques principales :
La présente consultation a pour objet de confier au titulaire du marché les prestations de montage et démontage de la structure gonflable du stade Hunebelle à Clamart. La prestation comprend également une visite de maintenance préventive après chaque montage, une maintenance curative avec fourniture et remplacement des pièces défectueuses ainsi que le nettoyage et la réparation de la structure. De plus, le Titulaire doit réaliser des opérations de maintenance préventive et curative de la soufflerie annexe ainsi que de l'éclairage des courts homologué par la FFT
Refus des variantes.
Possibilité de présenter une offre pour un lot
Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 13 Mai 2024
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 19 Mars 2024 à 16:00
Autres renseignements :
Renseignements complémentaires : Le marché est valable à compter de sa notification pour une durée ferme de deux (2) ans. Il est ensuite reconductible tacitement, conformément à l'article R2114-4 du code de la commande publique, une fois pour une durée de 2 ans, sans que sa durée totale n'excède quatre ans.
Le marché est passé pour partie, à prix forfaitaires, et pour partie, à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 60 000euros HT, pour toute la durée du marché, périodes de reconduction comprises.
Une visite de site est prévue dans les conditions de l'article 1.7 du règlement de la consultation.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 Février 2024.
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville de Clamart Charlotte Anselmo 1-3 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart , tél. : 0146623535 , courriel : charlotte.anselmo@clamart.fr .
95 VILLE DE SARCELLES
Ville de Sarcelles
ACQUISITION DE DIVERS FOURNITURES SCOLAIRES ET ÉQUIPEMENTS POUR LA DIRECTION DE L'ENFANCE
SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
Nom complet de l'acheteur : Ville de Sarcelles
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21950585600019
Code Postal : 95200
Ville : SARCELLES
Groupeement de commandes : Oui
Si oui, préciser le nom du coordonnateur du groupeement : Ville de Sarcelles
SECTION 2 : COMMUNICATION
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur : https://sarcelles.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_17526_1002266.html
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui
URL de l'outil non communément disponible mis à disposition pour recevoir les réponses électroniques : <http://sarcelles.e-marchespublics.com/>
Contact : Direction des Achats et de la Commande Publique
email : commande.publique@sarcelles.fr
SECTION 3 : PROCÉDURE
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limites de réception des plis : 25 Mars 2024 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : - Ville de Sarcelles - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHE
Intitulé du marché : Acquisition de divers fournitures scolaires et équipements pour la Direction de l'Enfance de la Ville et pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
CPV - Objet principal : 39162110.
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition de divers fournitures scolaires et équipements pour la Direction de l'Enfance de la Ville et pour le CCAS.
Lieu principal d'exécution du marché : Territoire communal
Durée du marché (en mois) : 7
Valeur estimée hors taxes du besoin : 21 000 Euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloté : Oui
Mots descripteurs : Articles de bureau et articles scolaires.
SECTION 5 : LOTS
Description du lot n° 1 :
Acquisition de fournitures scolaires, de bureaux (papeterie, écriture, matériel de classement et équipement de la classe) et de matériels éducatifs et pédagogiques
CPV - Objet principal : 39162110.
Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 1 : 90000 Euros
Lieu d'exécution du lot n° 1 : Voir article 4.4 du CCP (lieux de livraison)
Description du lot n° 2 :
Acquisition d'articles créatifs et de loisirs
CPV - Objet principal : 37416000.
Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 2 : 88000 Euros
Lieu d'exécution du lot n° 2 : Voir article 4.4 du CCP (lieux de livraison)
Description du lot n° 3 :
Acquisition de jeux et jouets éducatifs (jeux d'éveil, jeux de société et éducatifs, matériel d'apprentissage musical et sportif)
CPV - Objet principal : 37524100.
Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 3 : 13000 Euros
Lieu d'exécution du lot n° 3 : Voir article 4.4 du CCP (lieux de livraison)
Description du lot n° 4 :
Acquisition de papier blanc et coloris pastel A4 et A3 (80 grammes et 160 grammes)
CPV - Objet principal : 30199000.
Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 4 : 1000 Euros
Lieu d'exécution du lot n° 4 : Voir article 4.4 du CCP (lieux de livraison)
Description du lot n° 5 :
Acquisition de livres divers
CPV - Objet principal : 22111000.
Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 5 : 14000 Euros
Lieu d'exécution du lot n° 5 : Voir article 4.4 du CCP (lieux de livraison)
Description du lot n° 6 :
Acquisition de jeux pédagogiques liés à l'apprentissage des fondamentaux à l'école (jeux de motricité fine, jeux de découverte des sens, jeux d'association, des jeux de connaissances scolaires auto-correctifs, des matériels d'apprentissage : langage, écrits, mathématiques, le temps, le monde)
CPV - Objet principal : 37524000.
Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 6 : 6000 Euros
Lieu d'exécution du lot n° 6 : Voir article 4.4 du CCP (lieux de livraison)
SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES OFFRES
Pour les lots 1,2,3 et 4 : I) Valeur technique : 40 points I) Prix des prestations : 50 points II) Prix des prestations : 50 points Du bordereau des prix unitaires (prix remis) (50 points) III) Délai : 10 points Délai de livraison proposé par le candidat - 10 points (30 points) 2. Suivi des échanges (10 points) II) Prix des prestations : 50 points Du bordereau des prix unitaires (50 points) III) Délai : 10 points Délai de livraison proposé par le candidat (10 points) NOMENCLATURE INTERNE : 10.10 Matériel pédagogique, éducatif et de loisirs
Date d'envoi du présent avis : 01 Mars 2024
75 INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
MISE EN CONCURRENCE EN VUE D'UNE RECOMMANDATION EN PRÉVOYANCE ET SANTÉ
Objet : Mise en concurrence préalable à la recommandation d'un ou plusieurs organismes chargés d'assurer, à effet du 1^{er} janvier 2025 et pour une durée maximum de 5 ans, les régimes de prévoyance et de frais de soins de santé des salariés et anciens salariés de l'industrie pharmaceutique définies par l'accord du 9 juillet 2015 relatif au régime de prévoyance des salariés de l'industrie pharmaceutique et l'accord collectif du 22 juin 2007 sur le régime des frais de soins de santé des anciens salariés.
Lots : Lot 1 prévoyance portant sur les risques décès-incapacité-invalidité des salariés et lot 2 santé portant sur le risque maladie-chirurgie-maternité des salariés et anciens salariés et le fonds collectif santé.
Nombre maximum d'organismes susceptibles d'être recommandés : maximum deux organismes assureurs pour chacun des lots, avec la possibilité pour la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) de recommander un organisme assureur unique pour les deux lots si cette solution satisfait le mieux les critères d'évaluation des offres. Si des organismes différents sont recommandés pour le Lot 1 et le Lot 2, le choix d'un gestionnaire administratif (par rapport à la réponse globale de chaque candidat : un candidat qui seul ne respecte pas un ou plusieurs des critères peut répondre en partenariat avec d'autres organismes en précisant l'organisation juridique / technique proposée. En cas de changements intervenus en 2023 (exemple fusion d'organismes), il sera pris en compte la situation réelle en 2023 sur la base des chiffres 2022 (exemple pour une fusion en 2023 : il sera pris en compte le cumul des chiffres 2022 des organismes fusionnés en 2023).
Critères d'évaluation des offres, ainsi que leur pondération ou leur hiérarchisation
La note globale d'un lot est la somme d'une note assurance, d'une note gestion et d'une note financière décomposées comme suit.
Grille d'évaluation Lot 1 : note sur 100
1 – Critères économiques : 55 points (dont 27 points assurance, 12 points gestion, 16 gestion financière)
2 – Gestion : 11 points (dont 11 points gestion)
3 – Suivi commercial / services / mise en œuvre : 19 points (dont 11,50 points assurance, 7,50 points gestion)
4 – Pilotage du régime : 15 points (dont 10 points assurance, 5 points gestion)
Grille d'évaluation Lot 2 : note sur 100
1 – Critères économiques : 40 points (dont 20 points assurance, 12 points gestion, 8 points gestion financière)
2 – Gestion : 16,40 points (dont 16,40 points gestion)
3 – Suivi commercial / services / mise en œuvre : 28,10 points (dont 15,50 points assurance, 12,60 points gestion)
4 – Pilotage du régime : 15,50 points (dont 10,50 points assurance, 5 points gestion)
Chaque offre éligible et recevable sera notée sur l'ensemble des critères pour chacun des lots auxquels elle répond. Un oral sera organisé en CPPNI avec les candidats (maximum 3 par lot) qui auront obtenu les meilleures notes globales pour chaque lot.
La CPPNI retiendra pour chaque lot la meilleure offre (ou les deux meilleures offres) au regard de la note globale et de l'oral. Parmi les offres retenues pour l'assurance, la CPPNI retiendra la meilleure offre gestion, sous réserve que le regroupement de la gestion auprès d'un même organisme soit possible et apporte un plus.
Un assureur pour un seul des lots (exemple lot 1) peut répondre pour la gestion des deux lots (lot 1 et lot 2) afin que son offre gestion puisse être retenue.
Parmi les offres retenues pour l'assurance, la CPPNI retiendra la meilleure offre de gestion financière sous réserve que le regroupement de la gestion financière auprès d'un même organisme soit possible et apporte un plus.
Calendrier de la mise en concurrence - au plus tard le 8 mars 2024 : publication de l'avis d'appel concurrence
- les organismes intéressés qui auront retiré le cahier des charges peuvent poser des questions par courriel à nbgureau@caps-actuariat.fr, pascal.maron@spac-actuariat.fr et industrie-pharmaceutique@actense.fr jusqu'au 12 avril 2024.
Les questions avec les réponses relatives aux lots 1 et 2 seront adressées à l'ensemble des organismes qui se seront déclarés intéressés par la mise en concurrence et qui auront été destinataires du cahier des charges :
- 30 avril 2024 14h00 au plus tard : Réception des réponses des organismes ;
- Ouverture des plis le 30 avril 2024 ;
- les candidats ayant obtenu les meilleures notes pour chaque lot (au maximum 3 par lot) seront invités à un oral à la CPPNI du 12 juin 2024, la confirmation de cet oral sera faite au plus tard le 24 mai 2024 pour les candidats invités à l'oral ;
- la décision de la CPPNI sur l'(les) organisme(s) d'assurance recommandé(s) à la suite de la procédure de mise en concurrence fera l'objet d'un accord collectif de recommandation prenant effet au 1^{er} janvier 2025 ;
Obtention du cahier des charges : Le cahier des charges de la mise en concurrence commun aux lots 1 et 2 et ses annexes peuvent être demandés par courriel auprès des adresses suivantes nbgureau@caps-actuariat.fr, pascal.maron@spac-actuariat.fr et industrie-pharmaceutique@actense.fr en produisant les justificatifs nécessaires. Le cahier des charges ne sera envoyé qu'aux organismes assureurs qui justifient être agréés à pratiquer les branches d'assurance 1, 2 et 20.

mentaires 2022 adressés à l'ACPR pour être demandés pour vérification ;
- par rapport à la réponse globale de chaque candidat : un candidat qui seul ne respecte pas un ou plusieurs des critères peut répondre en partenariat avec d'autres organismes en précisant l'organisation juridique / technique proposée. En cas de changements intervenus en 2023 (exemple fusion d'organismes), il sera pris en compte la situation réelle en 2023 sur la base des chiffres 2022 (exemple pour une fusion en 2023 : il sera pris en compte le cumul des chiffres 2022 des organismes fusionnés en 2023).
Critères d'évaluation des offres, ainsi que leur pondération ou leur hiérarchisation
La note globale d'un lot est la somme d'une note assurance, d'une note gestion et d'une note financière décomposées comme suit.
Grille d'évaluation Lot 1 : note sur 100
1 – Critères économiques : 55 points (dont 27 points assurance, 12 points gestion, 16 gestion financière)
2 – Gestion : 11 points (dont 11 points gestion)
3 – Suivi commercial / services / mise en œuvre : 19 points (dont 11,50 points assurance, 7,50 points gestion)
4 – Pilotage du régime : 15 points (dont 10 points assurance, 5 points gestion)
Grille d'évaluation Lot 2 : note sur 100
1 – Critères économiques : 40 points (dont 20 points assurance, 12 points gestion, 8 points gestion financière)
2 – Gestion : 16,40 points (dont 16,40 points gestion)
3 – Suivi commercial / services / mise en œuvre : 28,10 points (dont 15,50 points assurance, 12,60 points gestion)
4 – Pilotage du régime : 15,50 points (dont 10,50 points assurance, 5 points gestion)
Chaque offre éligible et recevable sera notée sur l'ensemble des critères pour chacun des lots auxquels elle répond. Un oral sera organisé en CPPNI avec les candidats (maximum 3 par lot) qui auront obtenu les meilleures notes globales pour chaque lot.
La CPPNI retiendra pour chaque lot la meilleure offre (ou les deux meilleures offres) au regard de la note globale et de l'oral. Parmi les offres retenues pour l'assurance, la CPPNI retiendra la meilleure offre gestion, sous réserve que le regroupement de la gestion auprès d'un même organisme soit possible et apporte un plus.
Un assureur pour un seul des lots (exemple lot 1) peut répondre pour la gestion des deux lots (lot 1 et lot 2) afin que son offre gestion puisse être retenue.
Parmi les offres retenues pour l'assurance, la CPPNI retiendra la meilleure offre de gestion financière sous réserve que le regroupement de la gestion financière auprès d'un même organisme soit possible et apporte un plus.
Calendrier de la mise en concurrence - au plus tard le 8 mars 2024 : publication de l'avis d'appel concurrence
- les organismes intéressés qui auront retiré le cahier des charges peuvent poser des questions par courriel à nbgureau@caps-actuariat.fr, pascal.maron@spac-actuariat.fr et industrie-pharmaceutique@actense.fr jusqu'au 12 avril 2024.
Les questions avec les réponses relatives aux lots 1 et 2 seront adressées à l'ensemble des organismes qui se seront déclarés intéressés par la mise en concurrence et qui auront été destinataires du cahier des charges :
- 30 avril 2024 14h00 au plus tard : Réception des réponses des organismes ;
- Ouverture des plis le 30 avril 2024 ;
- les candidats ayant obtenu les meilleures notes pour chaque lot (au maximum 3 par lot) seront invités à un oral à la CPPNI du 12 juin 2024, la confirmation de cet oral sera faite au plus tard le 24 mai 2024 pour les candidats invités à l'oral ;
- la décision de la CPPNI sur l'(les) organisme(s) d'assurance recommandé(s) à la suite de la procédure de mise en concurrence fera l'objet d'un accord collectif de recommandation prenant effet au 1^{er} janvier 2025 ;
Obtention du cahier des charges : Le cahier des charges de la mise en concurrence commun aux lots 1 et 2 et ses annexes peuvent être demandés par courriel auprès des adresses suivantes nbgureau@caps-actuariat.fr, pascal.maron@spac-actuariat.fr et industrie-pharmaceutique@actense.fr en produisant les justificatifs nécessaires. Le cahier des charges ne sera envoyé qu'aux organismes assureurs qui justifient être agréés à pratiquer les branches d'assurance 1, 2 et 20.

75 RATP HABITAT
ENTRETIEN MÉNAGER DES PLATEAUX, LOCAUX, TERRASSES, VITRAGES ET SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES DU SIÈGE SOCIAL
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
RATP HABITAT
Mme Claire GOUDINEAU - Directrice Générale
158, rue de Bagnole
75020 PARIS
Tél : 01 44 64 85 20
SIRET 59202581100023
Référence acheteur : SIEG_MENAGE
L'avis implique un marché public.
Objet : Marché d'entretien ménage des plateaux, locaux, terrasses, vitrages et service des ordures ménagères du siège social de RATP Habitat sis 158 rue de Bagnole, 75020 PARIS.
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché :
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 20/03/24 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 29/02/2024
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

92

Fontenay-aux-Roses
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES
M. Marie de Fontenay aux Roses - Maire, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine
75 rue Boucicaud
92260 Fontenay aux Roses
Tél : 01 41 13 20 00
mél : priscilla.virton@fontenay-aux-roses.fr
web : <http://www.fontenay-aux-roses.fr>
SIRET 21920032600011
Groupeement de commandes : Non
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 12 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : Prestation de distribution du magazine municipal
Référence acheteur : 24A03
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Accord-Cadre
Lieu d'exécution : 75 rue Boucicaud 92260 Fontenay-aux-Roses
Durée : 12 mois.
Description : Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition. La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande avec minimum et/ou maximum mono-attributaire - montant maximum annuel 20 000,00 € HT.
Classification CPV : Principale : 64121100 - Services de distribution de courrier
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Valeur estimée hors TVA : 60 000,00 euros
Conditions de participation
Marché réservé : NON
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 03/04/24 à 15h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 01/03/24
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>

VILLE DE LEVALLOIS

92

VILLE DE LEVALLOIS
Mme le Maire
Hôtel de Ville
Place de la République
92300 Levallois
Tél : 01 49 68 30 00 - Fax : 01 47 59 03 96
mél : marches@ville-levallois.fr
web : <http://www.ville-levallois.fr>
SIRET 21920044100018
Groupeement de commandes : Non
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 36 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU DU CENTRE AQUATIQUE DE LA VILLE DE LEVALLOIS
Référence acheteur : ST2409
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Accord-Cadre
Lieu d'exécution : Centre Aquatique de la Ville de Levallois 15 rue Raspail 92300 LEVALLOIS
Durée : 36 mois.
Description : Les présents marchés ont pour objet la maintenance préventive et corrective des équipements et matériels pour le traitement de l'eau du Centre Aquatique de la ville de Levallois, ainsi que la fourniture de pièces détachées. Ils sont soumis au Code de la Commande Publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Qualifiés de marchés de services, ils sont soumis aux dispositions du CCAg « Fournitures Courantes et Services ». Ils sont passés sous la forme de marchés à procédure adaptée ouverte en application de l'article R.2123-1 1° du Code. Ils constituent des accords-cadres à bons de commande, soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R.2162-

Passez à la convocation électronique des élus

Tél. 01 72 36 55 48

G-convocations.com

Envoyé en préfecture le 10/05/2024

Reçu en préfecture le 10/05/2024

Publié le

ID : 092-219200466-20240506-DEC2024_138-AR

Mercredi 6 mars 2024 Les Echos

AVIS D'APPELS D'OFFRES

1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code.

Les marchés prendront effet à compter de leur date de notification et ce, pour une durée d'un an. Conformément aux dispositions du Code, les marchés pourront ensuite être reconduits tacitement pour une durée d'un an, dans la limite de 2 fois. La valeur totale maximale des marchés est de 180000 € HTVA, compte tenu de leur durée et des éventuelles reconductions, à laquelle s'ajoutera le montant global et forfaitaire de la maintenance préventive.

Classification CPV :

Principale : 50511000 - Services de réparation et d'entretien de pompes
Complémentaires : 42912310 - Appareils de filtration de l'eau

43324100 - Equipement de piscine

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : commune

Valeur estimée hors TVA : 180 000,00 euros

Lot N° 1 - Maintenance des équipements de Filtration - Stockage du chlore - Destru-cteurs de chloramines - Jacuzzi - Ani-mations aquatiques et Jeux - CPV 42912310

Le montant maximum annuel du marché est fixé à 35 000€ HTVA, sans montant minimum.

Coût estimé hors TVA : 35 000,00 euros

Lieu d'exécution : Centre Aquatique de la Ville de Levallois 15 rue Raspail - 95300 Levallois

Lot N° 2 - Maintenance des équipements de Production de chlore - CPV 24311900

Le montant maximum annuel du marché est fixé à 25 000€ HTVA, sans montant minimum.

Coût estimé hors TVA : 25 000,00 euros

Lieu d'exécution : Centre Aquatique de la Ville de Levallois 15 rue Raspail - 95300 Levallois

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité profession-nelle :

Un DC1, ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des trois derniers exercices. La capacité financière du candidat pourra être prouvée par tout autre moyen équivalent.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs du candidat. Présentation d'une liste d'une liste des principales prestations de services réalisées au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. La liste précitée doit attester de la capacité du candidat à exécuter des prestations de même nature que celles objet du présent marché.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Dans le cadre de la présente consultation, et avant la remise de leur offre, les candidats auront l'obligation de prendre connaissance des lieux. Le lieu de rendez-vous se situe devant l'entrée du Centre Aquatique de la Ville de Levallois.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 55% Valeur technique

45% Prix

Renseignements d'ordre administratifs :

Direction de la Commande Publique

Tél : 01 49 68 32 12

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 27/03/24 à 12h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :

Les candidats peuvent télécharger gratuitement les documents de la consultation aux adresses suivantes :

- <https://www.ville-levallois.fr/municipalite/marches-publics/>

- www.marches-publics.info

Les candidats qui souhaitent retirer le dossier de consultation de façon dématérialisée en anonyme sont informés que la Ville ne pourra leur transmettre les éventuelles modifications ou précisions qui pourraient affecter les documents en cours de consultation. Les entreprises pourront se voir attribuer un ou les deux lots.

Les entreprises pourront soumissionner soit en qualité de candidats individuels soit en tant que membres d'un groupement momentané d'entreprises. Les candidats pourront se présenter sous forme de groupement solidaire ou conjoint. Toutefois, en cas de présentation sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra se constituer solidaire de chacun des membres du groupement.

Toutes les questions doivent être posées par le biais de la plateforme de dématérialisation, après téléchargement identifié du DCE, via la rubrique « Poser une nouvelle question ».

Date de visite obligatoire fixée au : 14mars 2024 à 14h00

Date limite pour poser les questions : 19 mars 2024 à 12h00

Date limite de réponse aux questions : 25 mars 2024

Les critères de jugement des offres comportent des sous -critères. CF. Chapitre 4 du RC

Envoi à la publication le : 01/03/24

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ville-levallois.fr>

92 VILLE DE MALAKOFF

MALAKOFF

ORGANISATION D'UN SÉJOUR POUR LES JEUNES MALAKOFFIOTS EN JUILLET 2024

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Malakoff.

Service Commande Publique, 1 place du 11 Novembre 1918 92240 MALAKOFF FRANCE.

Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr

Adresse internet : <http://ville-malakoff.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://ville-malakoff.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2405_1002406.html

Objet du marché : Organisation d'un séjour pour les jeunes malakoffiots en juillet 2024

Caractéristiques principales :

Le présent marché concerne l'organisation d'un séjour en juillet 2024 pour des jeunes malakoffiots scolarisés en classe de 6^{ème} à la 3^{ème}. La destination proposée devra être en Savoie, en Haute-Savoie ou en Isère. Le nombre estimatif de participants est de 40 personnes. Cette estimation est donnée à titre indicatif et n'a pas de valeur contractuelle.

Refus des variantes.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations : 40% ;

- Valeur technique : 60% ;

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 05 Avril 2024 à 17:00

Autres renseignements :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : <https://ville-malakoff.e-marchespublics.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres sont transmises obligatoirement par voie électronique sur la plateforme <https://ville-malakoff.e-marchespublics.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 Mars 2024.

93 VILLE DE DUGNY

ORGANISATION DE SÉJOURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE L'ÉTÉ 2024

AVIS DE MARCHÉ

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE DUGNY (93).

Correspondant : Service Marchés Publics, 1 rue de la Résistance 93440 DUGNY FRANCE. tél. : 01-49-92-66-66 Courriel : marches.publics@mairie-dugny.fr

Adresse internet : <https://ville-dugny.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://ville-dugny.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_32135_1002377.html

Objet du marché : Organisation de séjours pendant les vacances scolaires de l'été 2024

Lieu d'exécution et de livraison: Ville de Dugny 93440 Dugny

Caractéristiques principales :

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées

Des variantes seront-elles prises en compte: oui

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots à compter du 08 Juillet 2024 et jusqu'au 31 Aout 2024

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 08 Juillet 2024

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : mandat administratif - budget communal

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: Voir RC

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des comptes (formulaire NOT12).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 25 Mars 2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA2024-001

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 Mars 2024.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie de Dugny

Correspondant : Service des Marchés Publics 1 rue de la résistance 93440 Dugny, tél. : 0149926666, courriel : marches.publics@mairie-dugny.fr

Renseignements relatifs aux lots :

Lot n° 1 : Séjour en France au mois de juillet

Lot n° 2 : Séjour en France au mois d'août.

Séjour en France au mois d'août

Lot n° 3 : Séjour Linguistique dans un pays anglophone.

Séjour linguistique dans un pays anglophone

Les variantes sont exigées : Oui

Valeur estimée hors TVA : 1 620 000,00 euros

Lot N° 1 - Travaux tout corps d'état en entreprise générale

Travaux de ravalement, menuiserie extérieures, électricité, CVC chauffage-climatisation, peinture, ascenseur (option),...

Coût estimé hors TVA : 1 620 000,00 euros

Lieu d'exécution : 1-5 place de la gare 94470 BOISSY SAINT LEGER

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité profession-nelle :

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat